

**Compte-rendu de la séance du conseil municipal,
du mardi 3 septembre 2024 à la mairie**

à 19h30 réunion publique

Les conseillers municipaux, ont délibéré favorablement pour

- Accepter l'adhésion de la commune de Blainville-sur-Orne au SDEC ÉNERGIE
- Adhérer au contrat d'Assurance des risques statutaires du CDG14 Relyens (organisme qui a été retenu après l'appel d'offre lancé par le CDG14) à partir du 01/01/2025
- Protection Santé Complémentaire (PSC)
 - * Pour la partie Santé : Etendre la Participation financière de la commune à l'ensemble des Mutuelles agréées à compter du 01/01/2025
 - * Pour la partie Prévoyance du personnel : Participation financière à toute adhésion d'un contrat Prévoyance à partir du 01/01/2025
- Accepter le don de l'association de restauration de l'église d'un montant de 1 732.48€
- Le versement d'indemnités de fin de contrat à l'agent de remplacement à l'école
- Accepter le don de la fondation « sauvegarde de l'Art Français » d'un montant de 5000€
- La création d'un poste d'adjoint technique 24.87/35ème